

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 49-64

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__49_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__49_0)

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1940

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1940

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES RIST, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1940.

NÉCROLOGIES.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE 1939 ET LE BILAN DE FIN 1939.

RAPPORT DE M. MAX LAZARD AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulurie, par M. LEPRINCE-RINGUET, vice-président, qui présente les excuses de M. Charles RIST, Président, qui part en mission.

Sont présents : M. LEPRINCE-RINGUET, président de séance; MM. DIVISIA, DUGÉ DE BERNONVILLE, HUBER, MICHEL (Edmond), RAZOUS et TRUCHY, anciens présidents; MM. Max LAZARD, vice-président; BARRIOL, secrétaire général; PERQUEL, trésorier; FRÉCHET, membre du Conseil; MM. AMY, BERNARD (Émile), BOREL (William), BOURDON (Jean), CORRÉARD, COURCIER, CRISAFULLI, DELAPORTE (Pierre), GERBAUX, GRANDJEAN (Maurice), HAYMANN, Dr HAZEMANN, HÉNON, LANUSSE, LEMAITRE, LUC-VERBON, MAYEN (Jean), MONTEFIORE, RAMONDENC, ROYOT, ROY.

Excusés : les mobilisés et MM. Ch. RIST, président; BUNLE, LANDRY, PAYELLE, anciens présidents; DE MARCÉ, vice-président; baron MOURRE, membre du Conseil; DELIVET, KLOTZ.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1940.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 1940, inséré dans le Journal de février 1940.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

NÉCROLOGIES.

M. le Président a le très grand regret d'annoncer le décès de notre doyen M. HARTMANN, survenu le vendredi 12 janvier 1940. Tous nos collègues se souviennent de la célébration du cinquantenaire d'entrée à la Société de notre

collègue qui nous avait tous charmés en rappelant d'aimables souvenirs. Il était encore parmi nous en décembre et rien ne pouvait faire prévoir que sa verte vieillesse ne résisterait pas victorieusement à l'hiver rigoureux que nous subissons. Malheureusement, un ensemble de circonstances malheureuses nous a privé de rendre un dernier hommage à notre vénéré collègue.

Au nom de la Société, le Président présente au lieutenant-colonel Hartmann, son fils, l'expression de ses condoléances très attristées.

Nous avons eu à enregistrer également le décès de nos collègues MM. HORN et Charles MARTIN, éloignés de la Société depuis longtemps par la maladie.

Il adresse aux familles de nos collègues l'expression de notre sympathie.

Enfin, M. le Président a le regret de faire part d'un accident assez grave d'automobile qui a immobilisé notre sympathique collègue M. HUMERY, dont les jours ne sont heureusement pas en danger.

Il lui adresse, au nom de tous, ses souhaits de prompt rétablissement.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Aucune objection n'ayant été présentée aux candidatures présentées à la séance de janvier, M. le Président déclare que MM. GRANDJEAN (Maurice), 193, boulevard Raspail, et GRANDJEAN (Marc), 8, rue Saint-Augustin, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande d'admission suivante au titre de membres titularisés :

M. DELATTE (E.), ancien élève de l'École polytechnique, lieutenant du génie, compagnie 104/2, S. P. 189, commissaire contrôleur des accidents du travail, présenté par M. le capitaine Cassé et M. Barriol.

Conformément à l'usage, il sera statué sur cette candidature dans la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général indique qu'il a envoyé les ouvrages reçus pendant le mois à la bibliothèque.

Il signale, parmi les travaux de nos collègues, le livre de M. LESCURE : *Étude comparée des régimes de liberté et des régimes totalitaires*. M. LESCURE nous a fait adresser, par le Bureau international du Travail, un ouvrage fort intéressant sur *l'Investissement des fonds des institutions d'Assurances sociales*.

Notre ancien Président, M. TRUCHY, vient de faire paraître, dans la Collection Descartes pour la vérité (Albin Michel), une brochure : *Échanges internationaux et Autarcie*.

M. CRISAFULLI a fait paraître, dans le numéro du 4 février 1940 de l'*Argus*, un article très documenté sur la « non garantie » du risque de guerre dans l'assurance contre les accidents du travail. Nos collègues industriels seront certainement intéressés par ce travail qui met au point des questions très délicates.

Le Secrétaire général met à la disposition de ses collègues des notices sur la Société française des Mécaniciens et rappelle les deux intéressantes séances tenues avec cette Société. Le très sympathique Secrétaire général de la Société française des Mécaniciens, M. Poirson, a fait hommage à notre bibliothèque de l'important volume qu'il vient de publier sous le titre : *Mécanique de précision et Métrologie*. Cet ouvrage contient un chapitre très documenté consacré aux *applications des méthodes statistiques à la métrologie industrielle*, dont il sera rendu compte prochainement.

Enfin, il signale la reprise de la correspondance régulière et des échanges avec l'Espagne. Notre collègue M. Antonio DE MIGUEL, vient d'adresser à la Société son dernier ouvrage : *Le potentiel économique de l'Espagne*, dont l'analyse sera faite dans le Journal.

L'Annuaire de 1940, dont la minute avait été adressée à Berger-Levrault, le 5 décembre 1939, a été enfin envoyé au commencement de février. Les circonstances n'ayant pas permis l'envoi du questionnaire habituel, le Secrétaire général s'excuse des erreurs qu'il peut contenir et demande à nos collègues de les lui signaler.

Ils pourront d'ailleurs en profiter pour envoyer leurs cotisations en retard, s'il y avait lieu, à notre trésorier M. PERQUEL, 18, rue Le Peletier, démobilisé provisoirement.

Il remercie les collègues qui ont déjà répondu à son appel et rappelle à nouveau que les cotisations sont statutairement payables dans le courant de janvier; il ne doute pas que les collègues en retard ne prennent immédiatement la plume pour faire le virement postal de 60 francs par année de retard au Compte postal 789-16 et il demande que tous veuillent bien lui faciliter sa tâche.

Plusieurs collègues ont généreusement envoyé des cotisations supplémentaires, soit pour compléter leur cotisation de rachat, soit bénévolement : il espère que cet excellent exemple sera suivi et il est l'interprète du Conseil pour remercier très vivement ceux qui contribuent ainsi au maintien de notre Journal.

Le Secrétaire général attire enfin l'attention de nos collègues sur le recrutement de nouveaux membres pour remplacer ceux que la guerre fait disparaître de nos effectifs en raison des difficultés économiques.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE 1939 ET LE BILAN A FIN 1939.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

M. le Président donne la parole à M. BARRIOL, trésorier par intérim, qui lit le rapport inséré plus loin. Il donne ensuite la parole à M. Max LAZARD, vice-président, au nom de la Commission des Finances.

M. le Président remercie M. BARRIOL et M. Max LAZARD et met aux voix l'approbation des rapports qui sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON SUR L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA GUERRE.

M. le Président donne la parole à M. Jean BOURDON pour développer sa communication, qui sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. BOURDON de son très intéressant exposé et ouvre la discussion.

MM. le Dr HAZEMANN, CORRÉARD, ROYOT, RAZOUS, DIVISIA, LEPRINCE-RINGUET et Jean BOURDON prennent part à la discussion qui sera insérée à la suite de la communication.

M. le Président remercie à nouveau M. BOURDON et les orateurs qui ont animé le débat, dont l'ampleur a montré que le sujet fait l'objet des préoccupations de tous.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président de séance,
Vice-Président,
LEPRINCE-RINGUET.

II

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1939

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1939

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1940

MES CHERS COLLÈGUES,

Notre Trésorier, M. Adrien PERQUEL, ayant été mobilisé, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel établi d'accord avec lui.

L'état de guerre a eu des répercussions fâcheuses sur nos recettes : nous n'avons pas pu lancer une seconde émission de mandats après les vacances pour faire un rappel aux sociétaires en retard ; malgré les demandes pressantes faites dans le Journal, malgré les rappels insérés dans les convocations, 137 sociétaires n'ont pas encore payé leurs cotisations de 1939 ; ils ont cependant reçu le Journal, les convocations et quelques-uns ont répondu aux bulletins de vote ; nous faisons appel à nouveau à leurs sentiments de confraternité.

Il en résulte que nos cotisations ont baissé de 28.000 francs à 23.000 francs, soit près de 20 % de déchet ; la vente des numéros séparés, les abonnements ont également fléchi de 500 francs, ainsi que les subventions (de 1.600 fr.), malgré l'appui nouveau qu'a bien voulu nous donner la Chambre syndicale des Agents de change de Paris.

D'autre part, la Caisse nationale des Recherches scientifiques n'a pas renouvelé sa subvention de l'année 1938 et nous n'avons pas eu de versement de l'Institut de Statistique, n'ayant pas, cette année, imprimé de thèse présentée à cet organisme.

Par contre, deux de nos collègues, dont un membre honoraire associé, ont désiré contribuer à augmenter nos recettes : qu'ils soient chaleureusement remerciés et que leur exemple soit suivi !

Nous avons malheureusement enregistré le décès de quatre membres titulaires à vie, dont les cotisations de rachat (300 fr. seulement) sont venues augmenter le capital libre ; les recettes à capitaliser ne présentent aucun intérêt particulier ; cependant, constatons que les appels du Secrétaire général et du Trésorier ne paraissent pas avoir été entendus des collègues rachetés à des taux qui ne permettent même pas de payer la moitié du prix du Journal qui leur est servi.

En ce qui concerne les dépenses, nous avons pu réaliser quelques économies sur les prévisions budgétaires : il reste toutefois quelques dépenses de 1939 — environ 600 francs — qui seront régularisées en 1940.

La diminution des dépenses du Journal tient malheureusement à la diminution du nombre de pages; nous avons dû réunir exceptionnellement en un seul fascicule les trois numéros d'octobre, novembre et décembre, en raison des difficultés rencontrées par la Maison Berger-Levrault, qui paraît revenue à une situation à peu près normale; on peut donc espérer reprendre le rythme mensuel de notre publication.

Le prix de l'Annuaire a très sensiblement augmenté, il a presque doublé en trois années; mais le Conseil considère à juste titre que cet annuaire est indispensable pour notre propagande.

Examinons maintenant le bilan à fin 1939 :

A l'Actif, nous avons maintenu les valeurs à leurs cours du 31 décembre 1938, si l'on avait fait l'évaluation aux cours de la dernière bourse de 1939 (29 décembre), on aurait trouvé environ 280.000 francs, soit une plus-valeur en écritures d'un peu plus de 60.000 francs, qu'il est inutile de constater, puisqu'elle n'a pas été réalisée.

Au Passif, il faut signaler à l'attention de nos Collègues la diminution du capital libre; s'ils veulent que la Société vive, il faut qu'ils fassent l'effort nécessaire en se mettant en règle pour les cotisations en retard; elles sont dues statutairement dans les premiers jours de janvier. La situation actuelle ne permet pas le recouvrement par la poste, qui demande un travail important et coûte cher; il convient donc que les Collègues répondent au premier appel du Trésorier et envoient leur cotisation de 60 francs par année de retard par versement au compte courant postal de la Société 789-16, ce qui est le moyen le moins onéreux, évitant l'envoi d'un reçu.

Le projet de budget de 1940 pourrait être établi comme suit :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations	28.000	Secrétariat général	3.000
Vente du Journal	6.000	Impressions, convocations.	3.500
Subventions	2.000	Trésorerie	3.000
Revenus des fonds libres	8.000	Journal	35.000
		Annuaire	3.500
	<u>44.000</u>		<u>48.000</u>

Ainsi, malgré la réduction des dépenses d'administration et des dépenses d'impression du Journal, on se trouve encore en présence d'un déficit de 4.000 francs. Il faut donc faire un effort, et nous comptons sur nos Collègues rachetés à des taux trop faibles, sur de nouveaux adhérents et surtout sur les membres en retard de cotisation qui tiendront, nous en sommes persuadés, à se mettre à jour rapidement. C'est notre influence à l'étranger qui est en jeu : nos Collègues désirent certainement tous que la Société fonctionne bien, et ils sont heureux de constater sa vitalité, mais l'effort nécessaire à ce bon fonctionnement est donné par quelques-uns, hélas, peu nombreux.

Le Secrétaire général, Trésorier par intérim,
A. BARRIOL.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1^o Recettes relatives au capital libre :

Cotisations des membres titulaires et correspondants.	{ encaissées en 1938. 1.320 ^f » }	23.035 ^f »
	{ encaissées en 1939. 21.715 » }	
Journal (abonnements, ventes au numéro, tirage à part)		7.563 05
Subventions	{ Ministère de l'Éducation nationale. 850 » }	1.850 »
	{ Ministère de l'Agriculture 500 » }	
	{ Département de la Seine. » }	
	{ Compagnie des agents de change de Paris. 500 » }	
Revenus des fonds libres (1)		8.180 »
Participation de membres aux dépenses générales de la Société		1.500 »
Contribution de Sociétaires à l'impression de la Table des matières		280 »
Recettes diverses de trésorerie		762 20
Retour au capital libre, par suite du décès de 4 membres à vie, des cotisations rachetées		1.200 »
Ensemble des recettes relatives au capital libre . . .		<u>44.370 25</u>

2^o Recettes des comptes spéciaux à mettre en réserve :

Compléments de rachats ou rachats intégraux.	2.250 » }	2.810 »
Annuités de rachat . { 2 à 120 francs 240 » }	560 » }	
	{ 2 à 160 francs 320 » }	
Revenus réservés . . { Legs Bourdin 32 40 }	2.444 40 }	
	{ — Coste (1) 2.003 » }	
	{ — Mercet (1). 409 » }	
Cotisations de 1940 encaissées en 1939.		1.680 »

B. — BILAN DE

ACTIF

Portefeuille	{ 5.445 francs de rente 4 1/2 % 1937 190.393 50 }	218.895 50
Cours du 31-12-1938	{ 20 communales 1931-1932 16.220 » }	
	{ 23 crédit national 1919. 12.282 » }	
Disponibilités.	{ Espèces en caisse chez le Trésorier 1.940 90 }	19.165 02
	{ Solde du compte de chèques postaux. 17.224 12 }	
Divers.	{ Numéros du Journal en magasin (pour mémoire) » }	
	{ Sociétaires en retard (pour mémoire) » }	

TOTAL de l'actif. 238.060 52

DE 1939

DÉPENSES

1° Dépenses à imputer sur le capital libre :

Administration . . .	{	Secrétariat général (correspondance, comptabilité) .	2.596 05	}	8.679 30
		Impressions diverses (convocations, résumés, élections etc	3.277 25		
		Trésorerie, frais de recouvrement et de bureau . .	2.806 »		
Journal 1939, impression, corrections, frais d'envoi, etc					33.196 80
Annuaire 1939, impression et frais d'envoi					3.323 90
Dépenses exceptionnelles					»
Ensemble des dépenses à imputer sur le capital libre .					45.200 »
Variation du capital libre (diminution)					— 829 75
Différence égale a recettes ci-contre . .					44.370 25

(1) Le montant total des revenus du portefeuille a été de 10.624^f 40 en 1939; on doit en déduire 32^f 40 (36^f — 10 %) pour les arrérages de la rente 3 % relative au prix Bourdin; la différence 105.92^f a été répartie au prorata des capitaux à fin 1938 correspondant aux legs Coste et Mercet et au capital libre employé en valeurs mobilières.

L'EXERCICE 1939

PASSIF

Capital des legs. . .	{	Legs Bourdin	997 60	}	56.197 35
		— Bresson	805 »		
		— Hancock	3.000 »		
		— Levasseur	1.000 »		
		— Coste	41.934 75		
		— Mercet.	8.460 »		
Réserve des 167 cotisations rachetées.	{	1 à 1 800 francs	1.800 »	}	82.075 »
		1 à 1.300 francs	1.300 »		
		2 à 800 francs	1.600 »		
		68 à 300 francs	20.400 »		
		4 à 450 francs	1.800 »		
		2 à 475 francs	950 »		
		45 à 575 francs	25.875 »		
		31 à 600 francs	18.600 »		
		13 à 750 francs	9.750 »		
Versements sur rachats en cours.	{	11 à 120 francs	1.320 »	}	2.600 »
		8 à 160 francs	1.280 »		
Cotisations de 1940 reçues en 1939.					1.680 »
Provision pour médaille Bourdin				97 20	
Intérêts réservés des legs.	{	Coste (33.773 33 + 2.003)	35.736 33	}	43.265 86
		Mercet (6.983 33 + 409)	7.392 33		
Capital libre	{	à fin 1938 { Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard.	22.000 »	}	52.242 31
		à fin 1938 { Indemnité pour incendie des collections du Journal.	20 580 22		
		à fin 1938 { Excédents à fin 1938 des recettes sur les dépenses annuelles	29.446 59 — 18.954 75		
		à fin 1938 { 10.491 84			
		en 1939 : { Excédent des dépenses de 1939 sur les recettes de l'exercice	— 829 75		
TOTAL du passif					238.060 52

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1936 A 1939

A. — Situation financière.

	1913	1936	1937	1938	1939
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	245.797 77	243.271 13	249.744 97	234.475 87
Recettes annuelles					
Cotisations	5.050 »	20.115 »	26.933 »	28.385 »	24.715 »
Abonnements, ventes	1.527 75	6.296 05	7.349 »	8.081 45	7.563 05
Revenus des valeurs libres	3.453 32	6.992 62	7.389 37	7.606 60	8.180 »
Subventions	3.360 »	1.265 »	850 »	3.498 80	1.850 »
Rachats complets et annuités de rachats	1.320 »	5.250 »	5.965 »	2.890 »	2.810 »
Revenus des legs	2.047 68	1.300 38	1.978 97	2.013 65	2.444 40
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	1.420 55	1.973 30	17.185 65	4.222 20
	16.758 75	42.339 60	52.438 64	69.661 15	48.784 65
Dépenses annuelles					
Administration	179.985 46	288.137 37	295.709 77	319.406 12	283.260 52
Journal	3.362 30	10.002 65	9.582 45	11.401 59	8.679 30
Annuaire	9.191 51	33.155 69	34.072 85	38.784 68	33.196 80
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	276 40	1.707 90	2.201 50	2.769 85	3.323 90
	2.416 65	»	108 »	31.974 13	»
	15.246 86	44.866 24	45.964 80	84.980 25	45.200 »
Avoir au 31 décembre	164.738 60	243.271 13	249.744 97	234.475 87	238.060 52
Décomposition de l'avoir					
Caisse	3.403 38	530 78	5.413 91	6.793 74	1.940 90
Chèques postaux	»	333 70	2.072 43	8.786 63	17.224 12
Portefeuille	161.335 22	242.406 65	242.258 63	218.895 50	218.895 50
Avoir net	164.738 60	243.271 13	249.744 97	234.475 87	238.060 52

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur	1	1	1	1	1
Membres titulaires	106	160	168	167	167
à vie	239	561	556	527	520
non rachetés	70	38	36	36	35
Membres honoraires associés	31	5	5	5	5
Membres correspondants	447	765	766	736	728
TOTAUX					

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Le rapport que je suis chargé de vous présenter, au nom de la Commission des Fonds et archives a été précédé par l'examen effectif de nos livres de comptabilité et de notre portefeuille Titres.

Les comptes sont d'ailleurs beaucoup plus simples que ceux de l'an dernier, puisqu'ils ne comportent aucun mouvement de capitaux.

a) *Trésorerie de 1939.* — Une baisse très sensible des cotisations encaissées doit malheureusement être signalée. Il est regrettable que, dans une Société aussi solidement constituée que la nôtre, 137 sociétaires, représentant plus du quart de l'effectif des membres titulaires non rachetés, négligent de régler leur cotisation parce qu'ils n'ont reçu qu'un rappel personnel et non deux.

Le poste des subventions est aussi en baisse sensible par rapport à l'an dernier, en ce sens que n'y figurent ni une subvention de 650 francs du département de la Seine, ni une subvention de 1.000 francs du ministère des Affaires étrangères. Nous voulons espérer qu'il s'agit seulement d'un retard, et non d'une disparition définitive de ces deux appuis, dont la valeur morale nous est aussi précieuse que la valeur pécuniaire.

Nous avons eu aussi l'année dernière — grâce à l'intervention de notre Président M. DARMOIS — une très belle allocation de 10.000 francs de la caisse des Recherches scientifiques, dont l'équivalent n'apparaît pas dans nos comptes de cette année. Pour ce poste aussi, nous voulons attendre les résultats de 1940 avant d'abandonner tout espoir.

Par contre, le mouvement des abonnements et des ventes au numéro nous apparaît comme relativement satisfaisant : 500 francs de diminution seulement sur un poste qui s'était élevé l'an dernier à 8.000 francs, ce n'est pas grand'chose par le temps qui court.

Je tiens enfin à m'associer aux remerciements déjà adressés par notre Trésorier aux membres qui ont bien voulu s'imposer un sacrifice spontané en faveur de notre Société : 1.500 francs sans affectation spéciale, 280 francs à titre de participation aux frais d'impression de la table des matières; de tels gestes seront certainement très appréciés et imités par vous tous.

En présence de recettes aussi sensiblement réduites, on pouvait craindre un déficit important pour l'ensemble de l'exercice. Heureusement, tel n'est pas le cas. Il est vrai qu'une des économies réalisées tient à la réduction du nombre de pages de notre Journal. Cette situation est acceptable eu égard aux circonstances; il faut tout de même espérer qu'elle ne se renouvellera pas.

Ce qui est remarquable, c'est que nos frais d'administration soient au total en baisse de plus de 3.000 francs. Il y a là un effort de compression dont nous devons féliciter notre dévoué Secrétaire général.

Au total, un prélèvement de 829 francs sur notre capital libre suffit à mettre notre budget annuel en équilibre. Il ne faut pas nous plaindre.

b) *Bilan 1939*. — La situation de fait est nettement meilleure que ne l'indiquent les chiffres figurant au bilan. Notre Trésorier nous signale en effet qu'au cours du jour, notre avoir en rente 4 1/2 % 1937 représente une somme très sensiblement supérieure à la valeur correspondante fin 1938. C'est tout de même cette valeur de fin 1938 que notre Trésorier a cru devoir faire figurer dans nos comptes. Il y a là une mesure de prudence qu'on ne saurait qu'approuver; surtout lorsqu'on se rappelle nos opérations d'arbitrage de 1938, opérations qui avaient fait apparaître une si importante moins-value sur les titres réalisés, par rapport à leur valeur d'inventaire.

Rien de nouveau en ce qui concerne l'accumulation des intérêts sur les legs Coste et Mercet. Il ne faudra pas perdre de vue l'intérêt qu'il pourrait y avoir — et qui a été signalé l'an dernier — à trouver pour ces fonds une utilisation profitable au point de vue scientifique.

c) *Projet de budget 1940*. — Les chiffres de recettes attendues sont peut-être un peu optimistes, surtout en ce qui concerne les cotisations, tandis qu'il semble bien que les prévisions de dépenses soient comprimées au maximum.

Il faudrait donc s'attendre à au moins 4.000 francs de déficit, sauf au cas de surprise agréable en ce qui concerne les subventions. Il y a là une situation assez sérieuse, et qui doit retenir l'attention des membres de la Société. Peut-être en prendrons-nous plus facilement notre parti en songeant à toutes les inconnues qui, en ce début d'année 1940, obscurcissent l'avenir immédiat de notre groupement, comme d'ailleurs celui de toutes les institutions analogues.

Sous le bénéfice de ces quelques observations, je vous propose, mes chers collègues, d'approuver la gestion financière pour 1939, dont notre excellent Secrétaire général vous a présenté le tableau, ainsi que le projet de budget établi par ses soins.

Max LAZARD.

III

BIBLIOGRAPHIE

Compendio statistico italiano 1939, vol. XIII (Publié par l'Institut central de Statistique du Royaume d'Italie). 1 vol. format 13×18 cm., 340 pages.

Petit Annuaire statistique de la Pologne, 1938 (Publié par l'Office central de Statistique), 1 vol. format 12×18,5 cm., 390 pages.

Breviarul statistic al României. Volumul I, 1938 (Publié par l'Institut central de Statistique), 1 vol. format 11,5×15,5 cm., 242 pages.

Les Annuaire statistiques des principaux pays du monde ont leur place marquée dans la bibliothèque, ou sur la table de travail des statisticiens, économistes, etc. Ces volumes contiennent, sur tous les sujets pouvant être réduits en statistiques,

des informations très souvent suffisantes pour une première étude et des indications bibliographiques permettant de se reporter facilement aux volumes spéciaux pour obtenir des résultats plus détaillés : recensements, statistiques douanières, etc. Mais ces volumes généralement d'assez grand format et comportant des centaines de pages sont assez peu maniables et dépassent, d'autre part, les besoins de beaucoup de personnes auxquelles suffit une documentation statistique sommaire.

C'est de cette observation qu'est née l'idée de petits *Annuaire*s de format réduit, contenant néanmoins les données statistiques essentielles sur un État. Cette idée a été heureusement réalisée dans quelques pays depuis plusieurs années et les trois volumes cités ci-dessus sont des exemples de ce genre de publication qui met la statistique à la portée d'un grand nombre de personnes. Leur utilité est naturellement en raison directe de leur diffusion et plus le tirage est élevé plus le prix de chaque exemplaire peut être réduit.

Le *Compendio statistico italiano*, qui fait grand honneur à l'Institut central de Statistique d'Italie et à son président M. Savorgnan, en est à sa treizième année, le premier volume paru en 1927 était dû à l'initiative de M. C. Gini. C'est un élégant volume de petit format, solidement broché, imprimé sur du papier léger mais résistant, ce qui fait qu'il n'est pas très épais malgré ses 340 pages. Il ne comprend pas seulement des tableaux de chiffres, mais aussi des notices succinctes et très claires, illustrées de cartes et de graphiques.

Son plan est celui qui est généralement adopté pour les *annuaire*s statistiques ; il ne paraît pas utile d'en énumérer ici les divisions. Disons seulement qu'il est très complet et qu'il apporte des clartés sur tous les sujets qui peuvent être soumis à la statistique. C'est l'Italie réduite en chiffres expliqués et commentés. Cet ouvrage rend certainement les plus grands services, non seulement aux professionnels de la statistique, mais surtout, et c'est là son but, à un public élargi d'hommes d'études, de professeurs, d'hommes d'affaires, d'élèves de l'enseignement supérieur ou moyen.

Le *Petit Annuaire de Pologne*, dont le dernier volume a été publié en 1938, est présenté par M. Szturm de Sztrem, directeur de l'Office statistique de Pologne. De petit format, il comporte près de 400 pages de tableaux d'une parfaite exécution typographique comportant une abondante documentation sur la Pologne et ses diverses parties. Il diffère du volume italien en ce qu'il ne contient pas de notices sur chacun des grands sujets traités, mais seulement de brèves notes au bas des tableaux. Une carte de la Pologne permet une appréciation exacte des résultats relatifs aux diverses voïevodies. Son plan est également très complet et sa documentation abondante ; il répond pleinement au but qui lui est assigné. A signaler spécialement de nombreux relevés internationaux qui augmentent considérablement l'utilité de ce volume.

Nous avons sous les yeux l'édition en français, mais il existe naturellement une édition polonaise et une autre, croyons-nous, en langue allemande.

Le *Breviarul statistic al României* (1^{er} volume 1938) est le premier d'une série qu'on espère voir continuer. Conçu sur un plan analogue aux précédents, il ne contient que des tableaux, comme l'*annuaire* polonais. Tous les titres de tableaux et les en-têtes de colonnes sont en langue roumaine seulement ; l'efficacité internationale de ce recueil serait augmentée si ces titres étaient traduits dans une langue de grande circulation, le français par exemple. Tel qu'il est ce volume rendra de grands services et l'on félicitera de cette initiative le Dr S. Manuila, directeur de l'Institut central de Statistique de Roumanie.

Et, pour conclure, on doit déplorer qu'aucune publication de ce genre n'existe en France. Pendant les derniers temps de mon passage à la Statistique générale de la France, j'avais essayé, sans succès, d'obtenir les moyens de créer un petit *Annuaire* statistique français. Quand on songe aux inappréciables services que pourrait rendre une telle publication, non seulement aux statisticiens et économistes, mais encore à l'enseignement aux divers degrés, aux industriels et commerçants, aux associations scientifiques et autres, on reste stupéfait de l'indifférence opposée à un tel projet. Les dépenses seraient minimales et d'autant plus réduites que le tirage pour-

rait être élevé avec un prix de vente réduit. Espérons qu'un jour, après la tourmente actuelle, pourra se réaliser ce projet, dont l'utilité nationale ne saurait être contestée.

M. HUBER.

* * *

Kantonale Steuerstatistik 1934 (Statistische Mitteilungen des Kantons Zurich, Neue Folge, Band II, 1939).

En mars 1937, le Conseil cantonal de Zurich décida l'établissement d'une statistique des impôts. Une commission spéciale se mit à l'œuvre et les résultats relatifs à l'année 1934 furent publiés en septembre 1939.

On doit féliciter les autorités fiscales et statistiques du canton de Zurich, d'avoir enrichi d'un volume précieux la collection des statistiques sur cet important sujet des fortunes et des revenus privés.

Après une introduction sur les bases de la législation fiscale du canton et sur les méthodes suivies pour l'élaboration de la statistique des impôts, les résultats obtenus sont exposés et discutés séparément pour les personnes physiques et pour les personnes morales, ou, selon une formule meilleure, les personnes juridiques.

Sans entrer dans un compte rendu détaillé, signalons que les personnes physiques sont classées séparément d'après le revenu et d'après la fortune; puis une table à double entrée met en rapport le revenu et la fortune de chacun. D'un grand intérêt économique et social est la répartition des assujettis à l'impôt, suivant la quotité du revenu et suivant la profession, dans les villes de Zurich, de Winterthur et dans le reste du canton. D'autres tableaux font connaître la même distribution d'après l'âge, l'état civil, la confession et l'âge des redevables. Le classement par catégories de revenu est indiqué pour chaque commune du canton.

Dans les tableaux relatifs aux personnes morales ou juridiques, celles-ci sont distinguées suivant leur nature : sociétés par actions, coopératives, unions, fondations, etc.

Au total, ce volume, établi selon des méthodes éprouvées, présente un ensemble remarquablement complet sur les fortunes et les revenus privés en relation avec la profession.

Souhaitons que, dans notre pays, les autorités compétentes soient incitées par cet exemple à développer nos statistiques fiscales. Quelle lumière serait projetée sur l'activité et sur la capacité contributive des diverses branches de l'activité économique, si l'on établissait enfin ces statistiques si souvent réclamées sur les produits *par profession* de l'impôt sur les bénéfices commerciaux ou industriels, sur la productivité par industrie des taxes sur le chiffre d'affaires, taxes à la production et taxe récente dite d'armement, etc... Quand on songe aux indications précieuses que le Gouvernement puiserait dans de telles statistiques pour la conduite générale des affaires du pays, aux facilités qu'y trouveraient toutes les grandes administrations financières, on ne peut comprendre comment il se fait qu'on ait reculé jusqu'à présent devant l'effort à entreprendre et devant les sacrifices à consentir, sacrifices qui seraient vite payés et au delà.

Michel HUBER.

* * *

Die Bevölkerung der Schweiz (Publication du Bureau fédéral de Statistique suisse, 1939).

Dans cette élégante plaquette d'une soixantaine de pages, M. Brüscheiler, directeur du Bureau fédéral suisse de Statistique, a exposé, avec l'aide d'un certain nombre de ses collaborateurs, les données essentielles sur la population de la Suisse et son évolution depuis les origines de la statistique fédérale. Ces éléments sont présentés sous

une forme particulièrement claire et condensée, mettant en relief les faits importants, les données caractéristiques.

Tout d'abord, l'état et le développement de la population depuis 1837; sa densité, qui varie de 18 habitants par kilomètre carré dans les Grisons, à 4.182 dans le canton de Bâle-Ville. Sa répartition suivant le sexe et l'âge est illustrée par des pyramides des âges; la comparaison du profil de 1900, aux assises larges et solides, avec celui de 1930, où les groupes de 0 à 20 ans sont en régression, est très suggestive; mouvement aggravé dans le profil de 1960, mais ici, c'est par anticipation. Dans les chapitres suivants sont examinées les répartitions suivant le lieu de naissance, la langue (distinction particulièrement utile dans un pays qui reconnaît trois, et même depuis peu, quatre langues officielles), la religion, la profession, etc...

Après un chapitre sur les ménages, sont examinées les questions relatives au mouvement de la population. Le taux de nuptialité se maintient de 1871 à 1937 au-dessus de 7 mariages pour 1.000 habitants, tandis que le taux de natalité diminue de moitié, de 30 à 15 ‰, de même que le taux de mortalité, de 23,7 à 11,6 ‰. Viennent ensuite deux chapitres sur les tables de mortalité et sur les causes de décès.

L'immigration, question importante dans ce pays toujours libéralement ouvert aux réfugiés politiques ou autres, l'émigration et les migrations intérieures, ainsi que le tranfert de nationaux suisses d'un canton à un autre, sont ensuite brièvement examinés.

Les chapitres finaux sont consacrés au bilan fourni par l'excédent des naissances, aux mesures concernant la population dans le passé et dans le présent, aux doctrines sur la politique démographique et la protection des familles.

Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie fort utile pour ceux qui voudraient compléter leur documentation.

Ce vigoureux tableau de la question démographique, dans un des pays de l'Europe qui présente le plus d'intérêt à ce point de vue, fait grand honneur à M. Brüscheweiler et à ses collaborateurs.

Michel HUBER.

* * *

Die Statistik in der Schweiz (Publication du Bureau fédéral de Statistique suisse, 1939).

Dans ce volume de 42 pages, une série de notes, dues à une vingtaine de hauts fonctionnaires, statisticiens cantonaux, etc..., présentent un tableau fort complet en sa diversité des principaux aspects de la Statistique officielle suisse.

Après deux notes introductives, consacrées l'une à la valeur et à la signification de la statistique, l'autre à son histoire et à son organisation, une série d'études nous présente successivement l'état des diverses branches de la Statistique suisse, chacune étant suivie d'une courte bibliographie.

Il est difficile de résumer un tel ouvrage; on ne peut que donner un aperçu des sujets traités : recensement, mouvement de la population, statistiques de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des transports ferroviaires et automobiles, des P. T. T. Viennent ensuite les statistiques financières : marchés des capitaux, sociétés par actions, faillites; puis la statistique des prix, celle du marché du travail, des grèves et lock-out, des salaires. Enfin, diverses notes sur les statistiques fiscales, sur les caisses de maladie, les accidents, la statistique criminelle, etc...

Signalons pour terminer la notice relative aux sociétés de statistique, qui révèle l'existence, à côté de la grande Société suisse de Statistique, fondée en 1864, et dont la renommée est établie par une série de travaux remarquables, l'existence de sociétés cantonales à Bâle, à Zurich, à Berne, Saint-Gall, etc... Il faut y ajouter une Société libre de statisticiens officiels, fondée à Berne en 1890 et l'Union des Offices de Statistique, qui sont nombreux en Suisse dans les cantons et les grandes villes, sans parler de l'Office fédéral.

Michel HUBER.

Une loi statistique de la demande du café, par M. JORGE-KINGSTON, ingénieur civil, assistant-chef du Service de la Statistique de production du Brésil. — Un vol. 16/23 de 75 pages. — Service des Publications agricoles du Brésil (Rio-de-Janeiro).

Le travail intéressant de M. KINGSTON donne des renseignements très complets sur la question du café au Brésil; rappelons que cette denrée représente environ 36 % de la production agraire et 61 % de la valeur des exportations du pays. Cette importance justifie donc pleinement cette étude dans laquelle l'auteur a cherché à établir les lois quantitatives régissant le commerce de ce produit; on se trouve d'ailleurs en présence de données statistiques complètes qui permettent l'application des théories mathématiques de Cournot et de ses successeurs.

M. J. KINGSTON rappelle d'abord ces théories dans deux chapitres fort bien composés et il examine les caractéristiques générales de la demande ainsi que son élasticité et la flexibilité des prix. Partant ensuite des formules de Walras, il généralise la loi de la demande en tenant compte des périodes, c'est-à-dire de la variable Temps.

Il étudie également l'influence du consommateur et les lois spéculatives et « héréditaires » de la demande.

L'étude statistique est fondée sur trois données principales : les estimations personnelles, qui, dans la pratique, sont d'application assez restreinte; les prix du marché d'après les travaux de Moore, Léontieff, Schulz et Pigon; enfin les budgets de famille, méthode souvent appliquée en Europe (méthodes de Pigon, Marshack, Frish, Roy...).

La critique est fort bien faite et conduit l'auteur à préférer la méthode de « régression » de Schulz.

Le troisième chapitre est consacré à la statistique proprement dite du Brésil; après un rapide historique de la question, M. KINGSTON donne les statistiques pour la période décennale 1927-1937, qui sert de base au travail; un bref rappel des essais de valorisation et des luttes pour l'équilibre permet d'en contrôler les répercussions économiques.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur cherche une loi statistique de la demande en faisant diverses hypothèses sur la forme de la fonction (linéaire, marshallienne, etc...) et il calcule les coefficients correspondant à l'élasticité, la flexibilité, etc..., en tenant compte naturellement de l'importance considérable des stocks.

Les résultats obtenus permettent de discerner certaines tendances générales dans l'évolution de l'économie « cafetière ».

a) La demande du café est « inélastique » et cette inélasticité tend à croître dans le temps;

b) Le prix du café est, au contraire, très flexible;

c) Dans la période 1927-1937, la demande diminue;

d) La corrélation positive entre le prix du café et la production permet de présumer que l'influence de certains cafés (milds) est assez limitée.

Le livre se termine par un chapitre intéressant relatif à la politique économique du café; il semble que les producteurs aient intérêt à limiter les plantations afin d'obtenir sinon une hausse, du moins une stabilité, des prix, et en définitive un produit net plus élevé.

Mais le Brésil ne peut pas résoudre seul ce problème et il paraît bien difficile d'obtenir des accords à ce sujet entre les pays producteurs de café; il faut surtout éviter un excès de production exagéré : on pourrait espérer ainsi une certaine stabilisation des prix et éviter les variations brusques et catastrophiques que l'on a constatées dans ces dernières années.

Il y a, certes, une situation très difficile due à la diminution bien démontrée de la consommation du café; l'auteur n'en a pas cherché les causes qui sont nombreuses, mais l'une d'elles, importante, est certainement le développement de l'autarcie dans certains pays.

En résumé, ce travail très documenté et bien équilibré aux points de vue mathématique et documentation statistique, fait honneur à son auteur et constitue un excel-

lent modèle pour des travaux analogues sur d'autres matières de consommation mondiale.

A. BARRIOL.

* * *

Statistique du commerce international, 1938 (Sér. P. S. d. N., 1939, II, A, 21, 345 p. Fr. suisses : 12.50.

Ce volume contient des tableaux statistiques se rapportant au commerce extérieur de 67 pays, durant les années 1936 à 1938. Les importations et les exportations de marchandises y sont classées par année et par mois, par pays de provenance et de destination, selon les principaux articles importés et exportés; on y trouve également les importations et les exportations de lingots et d'espèces ainsi qu'une présentation des importations et des exportations selon les groupes de la nouvelle classification internationale (« Liste minimum » de la Société des Nations). — L'ouvrage comporte environ 300 tableaux.

L'édition de 1938 des *Statistiques du commerce international* se caractérise notamment par l'accroissement du nombre des tableaux présentant les importations et les exportations selon les groupes adoptés dans les classifications élaborées par le Comité d'Experts statisticiens de la Société des Nations, conformément à la Convention internationale sur les statistiques économiques, conclue à Genève en 1928. Pour les 25 pays qui font maintenant usage de ces classifications-types, les tableaux permettent de procéder, sur le plan international, à des comparaisons exactes d'après les grandes divisions de la nouvelle classification internationale (50 chapitres et 17 sections), ainsi que, dans la plupart des cas, selon une vingtaine de groupes se rapportant à l'utilisation et au stade de production. Parmi les avantages qu'offre ce nouveau système, signalons qu'il n'y a plus à se demander, maintenant, si deux rubriques collectives ou même — le doute était fréquent — deux rubriques apparemment homogènes, portant la même appellation dans deux pays différents, englobent en fait les mêmes marchandises. La démarcation entre des articles tels, par exemple, que les machines et les produits manufacturés en métal, ou entre les matières premières et les articles semi-manufacturés, ou entre ces derniers et les articles finis, est maintenant très nette.

Le caractère changeant des mouvements mondiaux de marchandises, y compris ceux qui sont dus à des modifications territoriales, ressort jusque dans le détail en ce qui concerne les divers tableaux.

Le volume actuel traite du commerce de 67 pays au total, au lieu de 66 dans les éditions précédentes. Le classement y est fait par article, aussi bien que par pays d'origine et de destination, et des tableaux récapitulatifs montrent, sous une forme commode pour la comparaison, le sens dans lequel s'est orienté le commerce de chaque pays durant une série d'années. Il contient également, pour la première fois, des tableaux récapitulatifs analogues aux précédents, dressés sous une forme qui permet aisément des comparaisons sur le plan international d'après les nouvelles classifications dont il est question ci-dessus. Les pays figurant dans ce volume représentent à quelque 5 % près, le total du commerce extérieur du monde entier.

En raison des circonstances actuelles, on s'est efforcé de publier le présent volume un peu plus tôt que l'an dernier.

A. B.

* * *

Balance des paiements, 1938. (Sér. P., S. d. N., 1939, II, A, 20, 159 p. Fr. suisses : 5.

Le volume de la série intitulée « Balances des paiements », que vient de publier, le Service d'Études économiques de la Société des Nations, contient des renseignements sur les comptes internationaux de divers pays pendant la dernière année de paix. La date de publication a été avancée en raison de la guerre, de sorte que les

renseignements fournis sont plus récents que ce n'était habituellement le cas jusqu'ici. C'est ainsi que le volume contient des indications qui sont parvenues il y a quelques semaines seulement. D'autre part, on ne reçoit plus de renseignements pour certains pays. Aucune publication officielle n'a été faite au sujet de la balance des paiements, en 1938, du Japon ou de la Tchécoslovaquie et, pour l'Allemagne, les données sur les recettes des transports maritimes et les droits de port ont été supprimées. Le volume contient, cependant, un résumé de données récentes relatives à la dette extérieure de l'Allemagne, et un tableau montre le mouvement des soldes de clearing allemands depuis la fin de 1938 jusqu'en octobre 1939, d'après les renseignements publiés par un certain nombre de pays participant à des accords de clearing avec l'Allemagne.

Entre autres indications intéressantes, figure une évaluation officielle de la dette extérieure de l'Autriche quelques mois avant l'Anschluss, et une évaluation de la balance des paiements et des avoirs et dettes extérieurs de la Pologne, récemment élaborée par l'Institut polonais de recherches économiques. L'ouvrage rend compte de la situation dans 27 pays, comprenant la majorité des pays les plus importants au point de vue du commerce international.

Un tableau synoptique, montrant les balances des paiements en dollars-or par groupes principaux d'articles, permet d'étudier les tendances récentes en matière de transactions internationales. L'événement le plus frappant qui se soit produit en 1938 a été, incontestablement, la modification enregistrée dans la balance des États-Unis au titre des marchandises et services (y compris les intérêts et dividendes). Cette balance, qui avait accusé un déficit au cours des trois années précédentes, se solde par un excédent de recettes qui s'élève à \$ 863.000.000. Cette modification, trouve sa contre-partie dans les comptes des pays exportateurs de matières premières tels que l'Argentine et les Dominions britanniques, qui ont accusé une tendance à l'augmentation du solde passif ou à la diminution du solde actif. En ce qui concerne les pays industriels d'Europe, la France semble s'être presque entièrement libérée, en 1938, du lourd déficit, au titre des marchandises, intérêts et services, qui n'avait cessé de se manifester depuis 1930. Le Royaume-Uni, en 1938, a réduit de £ 65.000.000 son excédent d'importations, mais cette réduction des dépenses a été presque entièrement compensée par une diminution de son revenu net provenant des intérêts et dividendes, des transports maritimes, des commissions, etc...

Il est cependant probable que, pour plusieurs pays d'Europe, y compris le Royaume Uni, la balance de 1938 au titre des marchandises, intérêts et services ne peut pas être considérée comme exprimant ce que l'on appelle en général les « articles courants » ou le « compte revenu » dans les transactions extérieures. Sous l'influence des événements survenus en Europe centrale ainsi que de la menace croissante de guerre, de nombreux pays d'Europe ont accru leurs importations en 1938, notamment pour ce qui concerne les denrées alimentaires et les matières premières, afin de se constituer des réserves en cas de crise. Les importations supplémentaires, qui ont été financées par les gouvernements aussi bien que par les entreprises privées, ont naturellement pesé sur la balance commerciale des pays en question, mais pendant la guerre, elles contribueront vraisemblablement à réduire la demande de ces pays pour certaines marchandises étrangères au-dessous du niveau que cette demande aurait atteint dans d'autres circonstances.

A. B.

Le Gérant : R. WALTHER.
